



# Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement



Notification 2012/010

17 avril 2012

## NOTIFICATION AUX PARTIES

### NOUVELLE PARTIE A LA CONVENTION

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS) a le plaisir de vous informer que la République du Zimbabwe adhère à la Convention à partir du 1<sup>er</sup> juin 2012. Cela porte à 117 le nombre total de Parties.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Francisco Rilla, responsable de l'information et du renforcement des capacités, Secrétariat PNUE/CMS, [frilla@cms.int](mailto:frilla@cms.int).

<http://www.cms.int/notifications/2012.htm>